



Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 14 novembre 2019

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question parlementaire à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État au sujet de la récente visite du Premier ministre de la République tchèque, Andrej Babiš.

En effet, sur invitation du Premier ministre, Ministre d'État, Xavier Bettel, le Premier ministre de la République tchèque, Andrej Babiš, vient d'effectuer une visite officielle à Luxembourg les 7 et 8 novembre 2019. Selon la presse nationale, la date de cette visite ne serait pas un pur hasard : « Tschechische Journalisten sind allerdings überzeugt, dass das Timing kein Zufall ist – und es bei dem Besuch vor allem darum ging, die Interessen des tschechischen Staates in einem laufenden Gerichtsverfahren zu verteidigen. » (reporter.lu, 12-11-2019) Il s'agirait en l'occurrence d'une affaire en cours opposant la République tchèque à la société biomédicale « Diag Human ». Pour « Radio Prague International », il s'agit ici du « plus grand contentieux international dans l'histoire de la République tchèque » (28.07.2014)

J'aimerais dès lors poser les questions suivantes à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État :

1. Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État peut-il affirmer que la visite du Premier ministre Andrej Babiš n'a eu aucun lien avec l'affaire en cours relative à « Diag Human » ? Quelles étaient les raisons pour organiser la visite précisément les 7 et 8 novembre 2019 ?
2. Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État peut-il également confirmer que la précitée affaire ne faisait pas partie - et cela à tous les niveaux d'échange politico-diplomatiques - des sujets de discussion avant et lors de la visite officielle ?
3. Dans la négative, comment Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat s'explique-t-il les affirmations contraires dans la presse nationale ?

Nous vous prions de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre très haute considération.

Laurent MOSAR  
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff  
Service des séances plénières et  
secrétariat général  
Tél : 466.966.223  
Fax : 466.966.210  
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen  
Ministre aux Relations avec le Parlement  
Luxembourg

Luxembourg, le 15 novembre 2019

Objet : Question parlementaire n° 1483 du 15.11.2019 de Monsieur le Député Laurent Mosar -  
Visite du Premier ministre de la République tchèque

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés